



GROUPE SCOLAIRE ABDOUL MALICK DIALLO

Établissement d'enseignement général : Maternelle – Primaire – Collège – Lycée

Fiche de renseignements : Année Scolaire : 2025 – 2026

Maternelle	Primaire	Collège	Lycée
Extrait d'acte de naissance	Extrait d'acte de naissance	Extrait d'acte de naissance	Extrait d'acte de naissance
Quatre (4) photos d'identité	Quatre (4) photos d'identité	Quatre (4) photos d'identité	Quatre (4) photos d'identité
	Livret Scolaire	Livret Scolaire	Livret Scolaire
		Attestation d'admission en 7 ^{ème} Année	Attestation d'admission en 11 ^{ème} Année

I- DOSSIERS A FOURNIR

II - TENUE SCOLAIRE

- **Maternelle et Primaire** : culotte et chemise kaki, robe carrelée, chaussures fermées.
- **Collège** : pantalon et chemise kaki, chaussures fermées
- **Lycée** : pantalon ou jupe bleue, chemise blanche (manches courtes), chaussures fermées.

III- MODE DE PAIEMENT

CLASSE	INSCRIPTION	REINSCRIPTION	MENSUALITE	1 ^{er} Tranche à L'inscription/ la Réinscription	2 ^{ème} Tranche 05 Janvier 2026	3 ^{ème} Tranche 05 Mars 2026
Maternelle	70.000 GNF	50.000 GNF	140 000 GNF	420.000 GNF	420.000 GNF	420.000 GNF
1^{ère} et 2^{ème} Année			120 000 GNF	360.000 GNF	360.000 GNF	360.000 GNF
3^{ème} et 4^{ème} Année			130 000 GNF	390.000GNF	390.000 GNF	390.000 GNF
5^{ème} et 6^{ème} Année			150 000 GNF	450.000 GNF	450.000 GNF	450.000 GNF
7^{ème}, 8^{ème} et 9^{ème} Année			160 000 GNF	480.000 GNF	480.000 GNF	480.000 GNF
10^{ème} Année			200 000 GNF	600.000 GNF	600.000 GNF	600.000 GNF
11^{ème} et 12^{ème} Année			200 000 GNF	600.000 GNF	600.000 GNF	600.000 GNF
Terminales			250 000 GNF	750.000 GNF	750.000 GNF	750.000 GNF

NB

- 1- Les frais d'inscription ou de réinscription couvrent le bulletin de notes.
- 2- Le paiement des frais d'inscription ou de réinscription et celui de la première tranche s'effectuent à la rentrée.
- 3- **C'est le programme de la classe qui est payé et non le mois.**
- 4- L'Anglais au primaire dès la 3^{ème} année
- 5- Toute somme versée à titre de droit d'inscription ou de scolarité ne peut être remboursée ou échangée
- 6- **Tout paiement s'effectue exclusivement à la comptabilité et par le parent même contre un reçu.**
- 7- Les révisions sont obligatoires pour les classes d'examens.



IV- DISCIPLINE GENERALE

- **Tout élève doit avoir une tenue décente, l'uniforme scolaire plus une carte scolaire (10.000 fg)**
- L'usage du tabac, de boissons alcoolisées, de chewing-gum, de téléphone portable, de walkman est interdit.
- Les manifestations individuelles et collectives telles que : refus d'obéissance, désordre, chahut sont susceptibles d'entraîner l'exclusion.
- Le port d'armes est rigoureusement interdit
- Les retardataires à partir de 08h 05min ne sont pas admis en classe pendant toute la journée.
- Toute absence devra être justifiée auprès du surveillant général qui délivrera un billet d'entrée en classe
- Une absence de plus de 15 jours non signalée par la famille entraînera la radiation de l'élève
- Aucun élève ne devra séjourner aux abords de l'établissement pendant et après les heures de cours

V -PARENT D'ELEVE

- Tout parent d'élève est tenu obligé de connaître l'emploi du temps de la classe de son enfant.
- Le parent de l'élève doit être en contact permanent avec la Direction de l'école.
- Le parent de l'élève doit éviter que son enfant détienne de grosses sommes d'argent ou d'objets précieux dans l'enceinte de l'établissement. **Inscrire son enfant dans une école est un devoir noble, mais veiller sur ses notes mensuelles est un engagement fondamental et respectable.**

Contact : 622 09-51-55 / 666 53-41-06 / 625 09-61-40 / 628 26-96-05

Sis à Soumanbossia (conteneur) à 100m de la pharmacie Kesso

E-mail : groupe scolaire abdou malich 2015@gmail.com @H4